

ESRP Louis Gatignon

Gestionnaire de paie (GP)

RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE

PÔLE QUALIFIANT

FILIÈRE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

LIEN RNCP

HÉBERGEMENT POSSIBLE

Lieu Vouzeron

Zone géographique Région Centre - Val de Loire Avec hébergement

Durée de formation 1950 heures / 15 mois

Niveau niveau 5 / BTS

Période en entreprise 280 heures / 8 semaines

Taux de réussite 86 % de réussite en 2023

Taux d'insertion 25% d'insertion

Sessions de la formation

29/10/24 - 30/01/26

Date(s) de la visite

Le métier

Description

Le-la gestionnaire de paie est la personne incontournable de la gestion de la paie et du suivi administratif du personnel. Sa veille constante sur les évolutions réglementaires et la jurisprudence lui permet d'assurer le suivi du dossier social d'une entreprise. Il-elle possède un rôle d'information et de conseil à l'interne comme à l'externe.

Intitulé des postes

Gestionnaire de paie - gestionnaire paie et administration du personnel - collaborateur-trice paie - comptable spécialisé-e paie

Aspects fonctionnels

Un essai fonctionnel d'une demi-journée en présence du-de la formateur-riche et d'un-e kinésithérapeute est possible.

Codes ROME

M1203 - M1501

La formation

Objectifs

Contrôler, analyser et traiter les informations sociales en autonomie ou en équipe. Assurer une veille technique sur l'environnement juridique et social (législation, conventions collectives, contrats de travail, etc.) en relation avec les organismes sociaux et service RH.

Prérequis

Sans prérequis

Tous nos prérequis se basent sur le référentiel [Cléa](#), le [CECRL](#) ou le référentiel européen des compétences informatiques ([e-CF](#)).

Le programme

La formation se compose d'1 phase préparatoire, de 2 modules et d'1 période en entreprise. Le déroulé présenté ci-dessous peut varier en fonction du calendrier.

Phase préparatoire

Définition et évaluation du niveau des stagiaires en vue de réactiver et/ou d'acquérir les savoirs nécessaires à la formation. Créer une cohésion de groupe.

Module 1 - CCP 1 : Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise

- Analyser et assurer la gestion des informations liées aux relations de travail
- Collecter les informations et traiter les évènements liés au temps de travail du personnel
- Assurer les relations avec le personnel et les tiers

Module 2 - CCP 2 : Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse

- Réaliser et contrôler les bulletins de salaire
- Etablir et contrôler les données de synthèse à partir de la production des bulletins de salaire

Période en entreprise 2

Extension optionnelle : Assurer les opérations RH au quotidien

L'apprentissage

La méthode d'apprentissage

Formation modulaire. Suivi individualisé, accompagnement personnalisé. Travaux pratiques. Activités de groupe. Mises en situation. Périodes en entreprise. Accompagnement spécifique concernant les pathologies dys. Dans certains cas, la durée de la formation peut être adaptée aux besoins de la personne.

Les moyens d'apprentissage

Chaque stagiaire se voit créer un compte informatique Office 365 comportant une adresse mail, un Onedrive, une suite bureautique. Nos salles sont équipées de vidéo-projecteurs et/ou de tableaux interactifs. Une veille technologique constante permet de maintenir les plateaux techniques d'apprentissage et d'examen au niveau de l'agrément (niveau RE).

L'équipe pluridisciplinaire

Une équipe pédagogique au quotidien (formateur-riche, conseiller-ère insertion professionnelle) et une équipe médico-psycho-sociale en appui (infirmier-ère, assistant-e social-e, psychologue clinicien-ne, kinésithérapeute, animateur).

Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Tout au long de leurs parcours, la progression des stagiaires est évaluée au moyen de dossiers d'évaluation, d'adaptation de cas pratiques, contrôles de connaissances, mises en situations, questionnaires, entretiens de suivi et de bilan, etc.

Modalités de validation

L'ensemble des modules permet d'accéder au titre professionnel de niveau 5 (BTS) de Gestionnaire de Paie.

Le jury dispose des résultats de la mise en situation professionnelle, du livret des évaluations passées en cours de formation (ECF), du dossier professionnel (DP) et des conclusions de l'entretien final.

Définition et évaluation du niveau des stagiaires en vue de réactiver et/ou acquérir les savoirs nécessaires à la formation. Créer une cohésion de groupe.

Le titre professionnel est composé de blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP). L'obtention du titre professionnel est sanctionnée par la validation de l'ensemble des CCP qui sont cumulables : c'est la capitalisation de CCP. Vous pouvez vous présenter aux CCP dans la limite de la durée de validité du titre.

Modalités et délais d'accès

Nos actions de formation sont ouvertes à toute personne reconnue RQTH de plus de 16 ans. Pour plus d'informations sur les modalités d'accès, [cliquez ici](#). Pour plus d'informations sur l'obtention de la RQTH, [cliquez là](#).

Entre l'obtention de la notification de décision d'orientation professionnelle et la date d'entrée en formation, le délai d'attente peut varier. Nous vous invitons à contacter le secrétariat de la formation qui vous intéresse pour avoir plus de renseignements.

Passerelles

Les formations qui suivent sont accessibles en suite de parcours et possibles sous réserve d'une orientation de la MDPH.

Cette formation donne accès à une suite de parcours de formation en licence professionnelle de paie ou RH en milieu ordinaire - Responsable paie et administration des ressources humaines.

Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap. L'équipe médico-psycho-sociale assure une réponse adaptée aux problématiques des stagiaires, notamment sur l'adaptation des postes d'apprentissage. [Cliquez ici pour en savoir plus.](#)

Contact

Service Formation | ESRP Louis Gatignon

02 48 53 31 19

contactclg@asso-croizat.org